



NOVEMBRE 2010
N° 218

F l é a c

C o n t a c t



Ville
amie des
enfants

Journal municipal d'informations et de liaison - Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57
E.mail : mairiefleac@wanadoo.fr - Site Internet : www.fleac.fr

Du nouveau au Centre Commercial



En novembre, le bureau de poste quittera la rue de Belfond et ouvrira ses portes au cœur du centre commercial des Petits Prés.

L'arrivée de ce nouveau service de proximité, qui couronne les efforts de la municipalité pour dynamiser l'activité du centre renforce un développement déjà bien avancé par la reprise du salon de coiffure et l'ouverture de l'atelier du linge qui ont rejoint la supérette Vival, le bureau de tabac-presse, le magasin d'outillage, l'auto école, la boulangerie, sans oublier les praticiens du secteur médical et paramédical.

Le mercredi matin et le dimanche matin, vous retrouverez régulièrement aussi sur la place, les métiers de bouche (poissonnier, boucher, volailles, écailler, primeur et crémier).

Tous vous réserveront le meilleur accueil.



S o m m a i r e

Conseil Municipal - p. 2



Infos Mairie - p. 2/4



Jumelage - p. 5



Histoire Locale - p. 5



Associations - p. 4/7



Agenda - p. 8

Au Fil du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le **jeudi 30 septembre 2010**. Il a adopté les décisions suivantes :

■ Protocole d'accord amiable avec

La Poste :

Le bail commercial entre la Commune et La Poste pour le nouveau local situé au Centre Commercial prendra effet au 1^{er} novembre 2010 compte-tenu des délais de travaux.

La Poste et la Commune sont par ailleurs liées pour les locaux actuels de la Poste, rue de Belfond, par un bail commercial. Ce bail est depuis le 1^{er} juin 2010 en tacite reconduction. Compte-tenu de la prise d'effet au 1^{er} novembre 2010 du nouveau bail de la Poste au Centre Commercial et des délais nécessaires pour le déménagement des locaux, la Commune accepte que La Poste bénéficie des locaux existants rue de Belfond jusqu'au 31/12/2010.

■ Autorisation d'Occupation Temporaire en vue d'installer et d'exploiter des centrales photovoltaïques sur les bâtiments du Centre Technique : lancement de l'Appel à Projets :

La Commune est signataire de la « charte d'engagement » pour la diminution des gaz à effet de serre avec l'Agglomération.

Dans ce cadre, le projet d'autoriser l'installation et l'exploitation de centrales photovoltaïques sur les toits des bâtiments du Centre Technique de la Commune, permettrait d'encourager la production décentralisée d'énergie renouvelable, de participer au développement des énergies renouvelables et d'agir pour la diminution des Gaz à Effet de Serre. Le projet consiste pour l'exploitant retenu par la Commune à concevoir, réaliser, exploiter les centrales de production d'électricité photovoltaïque et en assurer le financement. L'exploitant se rémunère en revendant la totalité de l'électricité à EDF. Il doit verser à la Commune en contrepartie une redevance d'occupation du domaine communal.

Ces A.O.T. ont pour effet notamment de transférer de la Commune à l'occupant les obligations du propriétaire et la maîtrise d'ouvrage pour la partie des bâtiments construite, occupée et exploitée par lui pendant la durée de la convention d'occupation.

Le conseil municipal accepte la réalisation d'installation et d'exploitation de **centrales photovoltaïques sur les toits des bâtiments du Centre Technique** Communal et à cet effet, lance une consultation pour « Appel à Projet » afin de pouvoir choisir le titulaire de l'Autorisation d'Occupation Temporaire.

■ Convention de passage sur la coulée verte :

M. le Président de l'Agglomération du Grand Angoulême souhaite réactualiser les conventions de passage conclues antérieurement et conventionnées pour 5 années renouvelables tacitement. Elle règle les problèmes d'ordre financiers, juridiques, administratifs.

La convention acceptée a toujours pour objet de permettre les aménagements du chemin, son entretien à la charge de l'agglomération, et d'ouvrir le passage au public (piétons, cyclistes).

Ces parcelles se situent en-dessous du parc de Chalonne, du château, de l'église, de la mairie et en bordure de l'ancienne station d'épuration, rue du Tranchard. Ces parcelles correspondent à l'ancien chemin de halage.

■ Assujettissement des locaux vacants depuis plus de 5 ans à la T.H. :

La loi du 13 juillet 2006 portant sur l'Engagement National pour le Logement (ENL) permet aux Collectivités Locales d'instaurer la part communale de la taxe d'habitation sur les logements vacants depuis plus de 5 ans situés sur leur territoire.

Les logements dont la durée d'occupation a été supérieure à 30 jours consécutifs au cours des 5 dernières années et ceux dont la vacance est indépendante de la volonté du contribuable ne peuvent pas être considérés comme vacants.

Cette disposition législative est de nature à favoriser la politique sociale d'aide aux logements pour inciter les propriétaires à remettre leur bien sur le marché de l'habitat.

D'autre part les réhabilitations ou les améliorations qui seraient nécessaires peuvent bénéficier des aides à l'amélioration de l'habitat au titre du programme « PIG » (Programme d'Intérêt Général) (voir Aide pour l'Habitat).

Le conseil municipal approuve l'instauration de cette taxe d'habitation sur les locaux vacants de plus de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2011, sur la base du taux (part communale) de T.H. communale.

Pour information la commune compte actuellement 110 logements vacants dont 9 logements vacants de longue durée (vacants depuis + de 5 ans).

■ Modification simplifiée du P.O.S. : approbation :

Après consultation, le conseil municipal accepte la modification simplifiée (N° 4) du POS de Fléac, en vue de permettre les constructions et installations d'**équipements bioclimatiques** en utilisant des énergies renouvelables.

Les administrés ou personnes morales qui se sont vu refuser leur autorisation d'urbanisme pour ce type de travaux demandés seront désormais autorisés à déposer leur demande de Déclaration Préalable en mairie.

■ Convention de partenariat pour la remise en état des postes transformateurs avec ERDF et la MJC de Fléac :

Depuis peu, ERDF lance avec les communes partenaires une opération de traitement des dégradations sur les postes de transformation public. Elle consiste à financer une association type Centre Social pour que des jeunes volontaires réalisent le projet ; celui-ci comporte un volet environnemental, social, éducatif, culturel et artistique.

Cette convention tripartite entre la Commune qui assure un soutien technique, la M.J.C. qui sélectionne 4 jeunes de la commune, les encadre socialement durant l'opération et ERDF qui subventionne et assure l'accompagnement technique des encadrants et sensibilise les jeunes aux risques électriques et aux chantiers.

Les jeunes seront encadrés artistiquement par l'association CADIF (graphistes professionnels).

Ce sont **4 transformateurs** qui seront repeint, dont 2 avec une thématique particulière.

Cette opération est programmée pour fin juin 2011.

■ Cession d'une parcelle à un bailleur social :

Le Conseil Municipal par délibération du 29 avril 2010 a décidé de céder à un bailleur social environ 1 500 m² pour la construction de 4 logements publics à l'angle de la rue Bois Renaud et de la rue de Chaumes.

La commune ayant plus de 3500 habitants, est assujettie à une pénalité annuelle pour insuffisance de logements publics.

Le bailleur « OPH Logélia » a proposé le prix de 17 €/m².

L'assemblée accepte (plutôt que de vendre le terrain au prix proposé par le bailleur) de céder gratuitement à Logélia la parcelle de 1 502 m² afin que la Commune puisse déduire la totalité de la moins value ainsi réalisée, des pénalités qui lui seront attribuées en 2012.

■ Motion sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :

Cette motion a été adressée à la Commune par le Président de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe dont la Commune est membre.

M. le Maire propose de retenir la motion pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement visant à assurer l'accès des plus démunis aux droits fondamentaux de manière coordonnée et complémentaire dans un plan d'action pour les 5 années à venir, à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'OMD.

■ Décision Modificative Budgétaire n° 3 :

La subvention d'équipement, demandé à l'Etat, pour des travaux d'amélioration aux écoles consistant au remplacement des menuiseries en 2 ans vient de nous être accordée. Elle représente 30% sur un montant éligible de 109 441 € soit **32 832,30 €**. Par ailleurs, le fonds de concours que l'agglomération du Grand Angoulême doit verser à la Commune pour les travaux rue de la Vergne, initialement prévu à 15 000 € ne sera que de 10 069,78 € compte tenu du coût des travaux réalisés (- 4 931 €).

Ce qui nous permet d'avoir 27 901 € de disponible en investissement.

Dans un premier temps, afin de concrétiser notre engagement avec le Grand Angoulême d'achat de 2 défibrillateurs sur 2011/2012, nous affectons 1 572 € pour l'**achat d'1 défibrillateur** qui sera installé dans le **hall d'entrée du foyer résidence**, pouvant être accessible aussi bien par les utilisateurs de la salle de sport que par les footballeurs.

Une somme de 3 600 € est aussi affectée pour complément de travaux de voiries.

Il restera 22 729 € de réserve affectés aux dépenses d'investissement imprévues.

Aides à l'Habitat

Subvention à la requalification de logements anciens

Un dispositif a été mis en place conjointement par l'ANAH (Agence Nationale de Habitat) et le Grand Angoulême afin de donner les moyens aux propriétaires bailleurs de rénover leur patrimoine bâti : le Programme d'Intérêt Général (PIG). Ce programme a pour objectif la production, dans le parc privé, de logements à loyers maîtrisés et la remise sur le marché de logements vacants.

Les subventions peuvent atteindre selon le projet de réhabilitation, de 60% à 100% des travaux subventionnables (montant plafonné de 650 €/m² HT).

Pour définir un projet et constituer le dossier de demande de subventions, le PACT-ARIM de la Charente a été missionné pour animer le dispositif «PIG». Ainsi pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec cet organisme, afin de pouvoir bénéficier des subventions exceptionnelles à la réhabilitation en vigueur actuellement.



PACT-ARIM 16

(Contact : M. Didier SUDRE ou M. Jean-Marc PRODHOMME)
45, rue du Sauvage - 16000 Angoulême
Tél. : 05 45 95 62 02

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

CNI³EFF

www.infofemmes-pch.org

Cette structure est à votre disposition pour tous renseignements concernant l'accès aux droits (droit de la famille, droit du travail, législation sociale ...).

C'est un service ouvert à tous (homme et femme), il est gratuit et confidentiel.

CIDFF de la CHARENTE

Bd d'Auvergne
Bât les Bleuets - Appt 1
La Grand Font
16000 ANGOULEME

Tél. : 05 45 92 34 02

Courriel : cidff.charente@cidff16.org

Horaires :

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 – 14h00 – 17h00

(sur rendez-vous)

Services :

Information juridique et pratique

- Droit de la Famille
- Droit des étrangers
- Droit du travail et législation sociale
- Vie quotidienne
- Violences
- Discriminations
- L'aide aux femmes

• **Permanences juridiques** sur Angoulême (Maison de la Justice et du Droit à Basseau, Centre Médico Social de Ma Campagne), Barbezieux, Cognac, Confolens, Ruffec, Soyaux. Permanence téléphonique juridique le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Travaux



Rue des Petits Prés

Pour éviter le stationnement sur les trottoirs au carrefour (rue des Petits Prés et de l'avenue des Plantes) les services techniques ont matérialisé des nouvelles places de parking sur la rue des Petits Prés.

Nous espérons que cette disposition permettra de laisser le trottoir libre pour les piétons et de la visibilité pour les véhicules

Afin d'améliorer la sécurité des riverains et des piétons des travaux sont en cours rue de la Martine. Pose de bordures de trottoir, renforcement de la chaussée. La fin des travaux est programmée pour la fin de l'année.



Rue de la Martine

Nouvelle Entreprise



Entreprise spécialisée dans la plomberie et le chauffage

GAZ et FUEL

- Installation - Entretien - Dépannage

Disponibilité, écoute et qualité du service.

Nous contacter :

• M. Diez Philippe :
06 11 57 25 34

• M. Bachelier Alain :
06 87 57 31 60

Foyer résidence : Bon Anniversaire à Madame Gicquel



Jean Dumergue, M. et Mme Alliat, Mme Gicquel et Guy Etienne

Fléac fête sa nouvelle centenaire,

Le 17 septembre 2010, nous avons rendez-vous à midi pour fêter l'anniversaire de Madame Yvonne Gicquel au foyer EHPAD du haut Bois à Fléac. Monsieur le maire, des membres

du CCAS et le personnel du foyer étaient présents pour lui remettre une magnifique composition florale et des présents.

Madame Gicquel est née le 17 septembre 1910 à Crans (53), elle s'est mariée en 1934 et donnera naissance à deux enfants, un garçon et une fille. Sa fille est bien connue dans la commune puisqu'elle est l'épouse du docteur Philippe Alliat.

Elle vécut une bonne partie de sa vie auprès de son mari à Laval, où ils dirigeaient une grande concession de voitures anglaises.

Madame Gicquel réside au Foyer résidence du Haut Bois depuis 2006, où elle est la sixième centenaire fêtée.

Elle a du mal à réaliser son âge : «C'est pas possible que j'ai cet âge !».

Nous lui souhaitons un très bon anniversaire dans l'attente d'en célébrer un septième au foyer.



Mme Yvonne Gicquel

Repas de Quartier «Le Grand Badoris»



Le samedi 11 Septembre pour le 10^{ème} anniversaire, les résidents du quartier au nombre de 105 se sont retrouvés avec plaisir pour un repas plein de gaieté et de bonne humeur.

Le beau temps était de la partie.

L'ambiance a été chaleureuse et animée par «les pépé moustachus» et la tombola a été très appréciée.

Merci à Raymonde et Roger nos cuisiniers, ainsi qu'à tous les bénévoles pour la main d'œuvre indispensable à cette soirée.

Nous espérons vous retrouver tous le 10 Septembre 2011.

N'oubliez pas l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 26 novembre à 20h30 à la salle de la MJC place de l'église. Nous vous attendons nombreux.

Repas de Quartier «Les Riverains du Grand Maine»

Discuter... Manger... Chanter... Gagner...

Reflets du repas de quartier automnal du 17 septembre 2010.

Merci aux bénévoles. A l'année prochaine.



Manger...



Chanter...



Gagner...

Jumelage : Stage en Ecosse

Rapport de stage d'Agathe Soulaneix, au mois d'août 2010

J'ai 20 ans et j'étudie depuis 2 ans les sciences économiques à l'université de Poitiers. Ma famille vit à Fléac et ma mère fait partie du comité de jumelage depuis quelques années maintenant. En 2003, c'était la première fois que je me rendais en Ecosse et ce fut déjà des vacances magnifiques.

Un jour, j'ai décidé que je devais améliorer mon niveau en anglais pour éviter de me bloquer dans mes études et c'est tout naturellement que j'ai choisi de retourner en Ecosse et de profiter de l'opportunité que m'offrait le jumelage.

Jeudi 29 juillet, j'ai pris l'avion à Poitiers en direction d'Edimbourg. Mon avion atterrit à 12h, l'aventure pouvait enfin commencer avec une première personne qui m'attendait à l'aéroport.

Ma première semaine fut très chargée car j'ai dû m'habituer à la langue, à la maison, au travail, et aux horaires des repas. Le plus difficile pour moi fut qu'en Ecosse le repas de midi est moins important qu'en France : un sandwich ou une soupe. Pour moi, ce n'était pas facile car c'est mon principal repas ainsi que le premier repas de la journée. Très vite, j'ai

changé mes habitudes et ai pris un petit déjeuner, ce qui a réglé le problème de la nourriture.

La première semaine, j'ai travaillé dans les cuisines de l'hôtel d'Inchture. Je devais laver la vaisselle puis l'essuyer et parfois éplucher des légumes. Ce travail n'était pas vraiment intéressant mais il m'a permis de découvrir l'hôtel et les employés. A partir de la deuxième semaine, j'ai travaillé dans le restaurant. Je mettais la table, servais les clients, nettoyais les tables et préparais les réceptions du weekend. Je prenais les commandes uniquement le samedi pour les mariages car le menu était plus restreint et donc il m'était plus facile de comprendre les clients. Je travaillais seulement 3 ou 4 jours par semaine ce qui m'a permis de partager d'agréables moments avec mes 4 familles.

Les parents m'emmenaient partout : au restaurant, chez leurs amis, dans des parcs, dans des magasins, à Dundee, à Perth, à St Andrews et à Elie. J'ai ainsi pu découvrir des paysages verdoyants avec un soleil pas aussi absent que l'on pourrait croire. Ils m'ont aussi permis de participer à leurs activités du quotidien comme la préparation du repas ou de gâteaux, la vision de films en famille ou les acti-



vités de leurs enfants ainsi que les leurs. De plus, j'ai eu la chance d'être sur place lors de la venue des Fléacois ce qui m'a permis de visiter plus amplement l'Ecosse.

Je tiens à remercier tout particulièrement ces 4 familles : Suki et Tim Stobbs, Mary et Kevin Shrimpton, Jane et Trefor Woodford, Louise et Barry Klaassen, qui m'ont accueillie et qui m'ont consacré du temps et que je souhaite revoir très vite, ainsi que l'hôtel et les comités de jumelage d'Inchture et de Fléac.

Mon séjour m'a permis de me rendre compte que l'anglais ne m'était pas inaccessible et m'a donné envie de faire plus d'effort au quotidien pour me perfectionner.

Agathe SOULANEIX

Mémoire Vivante... Fléac au XX^{ème} Siècle - Section Histoire locale de la MJC

LES TRANSPORTS

Le tramway, les cars et les routes

Le tramway d'Angoulême arrivait jusqu'aux Trois Chênes, route de Basseau actuellement, où à Bardines, côté St Yrieix. Et il était fréquent que des Fléacois se rendent à pied jusqu'à ces arrêts prendre le tramway pour aller au centre-ville faire des achats ou au spectacle. Le retour se faisait de la même façon.

Les routes à l'époque étaient souvent des chemins blancs et la marche à pied était encore le mode de locomotion le plus usité. Et comme les chaussures étaient cloutées, les clous parsemaient fréquemment les routes. Au grand dam des cyclistes et des automobilistes, souvent arrêtés sur le côté pour réparer... Le gouddonnage massif n'est arrivé qu'après 1945. A l'époque la N141 était tranquille, on voyait rarement de véhicule à l'horizon quand on traversait !

A Fléac, seules quelques familles avaient des voitures, les commerçants pour l'utilitaire le plus souvent, et les bourgeois.

Après la disparition du train local, le P'tit Rouillac, un autobus brinquebalant de la maison Aupy (puis De Maillard) a longtemps assuré le trajet Pont de Basseau-Linars-St Michel-Angoulême.

«Le P'tit Rouillac»

C'était le fameux petit train qui traversait Fléac. Il passait à l'emplacement de la rue nouvelle où se trouve toujours la gare transformée en

maison d'habitation. Puis il obliquait à l'est derrière le garage Chauveau actuel et se dirigeait vers Linars. Mais au niveau des terrains de tennis il y avait une côte et les jours de gel le tortillard patinait fréquemment sur les rails... Il fallait alors jeter des pelletées de sable sous les roues de fer pour qu'il puisse franchir l'obstacle ! Parfois même les voyageurs terminaient à pied jusqu'à la gare. Un jour d'été très sec les étincelles qu'il émettait ont mis le feu aux prés qui bordaient la voie et les voisins sont accourus avec des balais pour étouffer les flammes.

Le «P'tit Rouillac» s'entendait de loin : dès Chevanon, près de St Saturnin, le «teuf-teuf» s'annonçait par vent favorable. Il y avait trois classes de voyageurs : la première avait des sièges recouverts de drap, la seconde de moleskine. En troisième on se contentait de bancs de bois. A la gare les jeunes enfants aimaient jouer dans les wagons désaffectés et la dernière chef de gare fut une femme, M^{me} Proutière, dont le mari était cheminot.

Le long de la voie il n'y avait qu'un seul passage à niveau tenu par une garde-barrière, M^{me} Bauchaud, c'était au rond-point de la N 141, côté bois. Par contre, tout le long de l'actuelle rue Nouvelle où circulait le train, il n'y avait pas de protection. Un laitier distrahit s'en souvient, son véhicule ayant été traîné par le train pendant environ trois cents mètres. Sans dommage pour lui...

Les «trains de plaisir»

Après les lois de 1936 attribuant quinze jours de congés payés aux travailleurs on a vu passer des «trains de plaisir» comme on disait à l'époque, notamment sur la ligne Angoulême-Royan.

Fouras et la pointe de la Fumée ont longtemps été les destinations préférées des Charentais qui partaient joyeusement vers la côte et... revenaient avec des quantités parfois importantes de fruits de mer, but essentiel du déplacement pour certains.

Voir la mer et la tour Eiffel étaient alors les rêves les plus fous, et quand on avait la chance de le réaliser, la date et le souvenir restaient gravés dans la mémoire.

Section Histoire locale et des anciens Fléacois

Rédaction : JN. Paquier

(à suivre...)

Erratum : sur l'article «Le doyenné» de septembre il fallait lire «les chanoines du chapitre» au lieu de «les doyens du chapitre».



Les Petites Marmottes

Veillez trouver, ci-dessous, les places disponibles chez les **assistantes maternelles** de Fléac.

M^{me} Virginie Mercier : 05 45 91 79 96

M^{me} Sandrine Rémy : 05 45 24 99 17

M^{me} Sophie Lottin : 06 15 48 72 34

M^{me} Sylvie Baspeyras : 06 81 30 95 75

Assemblée Générale

Le 24 septembre 2010, s'est tenu notre assemblée générale. Un nouveau bureau a été élu :

M^{me} Marylord LEDUC ➔ Présidente

M^{me} Véronique VINCENT-TESSERON ➔ Présidente adjointe

M^{me} Sonia POUPEAU ➔ Trésorière

M^{me} Mariette VASLIN ➔ Trésorière adjointe

M^{me} Isabelle LEPERS ➔ Secrétaire

M^{me} Laurence DELPORTE ➔ Secrétaire adjointe

Arbre de Noël

Nous avons également déterminé la date de notre arbre de Noël, il se déroulera le vendredi 17 décembre 2010, à partir de 17h30, à la salle des fêtes de Fléac.

Cette petite fête se déroulera en 3 parties :

1^{ère} partie ➔ comptines et chants interprétés par les enfants, accompagnés à la harpe

2^{ème} partie ➔ Petit spectacle animé par «Miss Tine», une intervenante, intitulé :

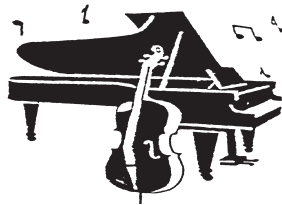
«Mais où est donc passé le bonnet du père Noël»

3^{ème} partie ➔ Arrivée du père Noël avec distribution des cadeaux.

Nous clôturerons cette après-midi par le verre de l'amitié. Tous les parents et amis y sont conviés.

<http://lespetitesmarmottes.ifrance.com>

Arts et musique aux côtés de l'Unicef le 20 novembre



A l'occasion du 21^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, la **chorale Arts et Musique conduite par M^{me} Durand, accompagnée par des élèves de l'école primaire** se produira le **samedi 20 novembre 2010, à 20h30, à l'église de Fléac.**

Le bénéfice de la recette sera reversé à L'UNICEF.

Entrée : 6 euros, gratuite pour les enfants.

Les Amis du Logis de Chalonne

Nouvelle activité

L'association «Les Amis du Logis de Chalonne», dont le président est Jean Paul Verneuil, metteur en scène du spectacle «Marie de Médicis», joué à Fléac en juillet 2009 et 2010, propose une nouvelle activité :

Atelier de

DANSES RENAISSANCE

Animé par Denis, un spécialiste.

Pour ceux qui ont vu le son et lumière de cette année, Denis était l'animateur de la partie danses.

Cette nouvelle activité se veut simple, conviviale, et aussi l'occasion de se détendre en apprenant quelques pas de danse.

Venez nous rejoindre à partir du **08 novembre 2010,**

chaque **lundi, de 20h30 à 22h30,**

à la **Salle des Fêtes** de Fléac.

Cotisation pour l'année 30 €, plus l'adhésion à l'association : 7 €.



Spectacle

*Les Amis du Logis de Chalonne
présentent*

«La Java des Mémoires»

le **dimanche 14 novembre
2010, à 15h,**

à la **Salle des Fêtes de Fléac,**

**interprétée par le Théâtre du
Cœur Vert.**

Quand la tradition chaloupe avec les rythmes nouveaux du swing, le Paris des Boulevards empoigne les hanches de Marianne qui, en brisant ses chaînes, raccourci ses jupes. Goguenard et audacieux, il l'entraîne, dans une java endiablée qui projette dans nos mémoires les images d'une décennie qui a tout engendré, tout supporté, du meilleur au pire...

Les chansons n'ont jamais remplacé les idées mais elles les illustrent souvent mieux que les

discours ? C'est ce qui donne à la «Java des mémoires» son caractère unique de témoignage tout en proposant, au travers d'un montage à la fois savant et spontané, une vision tendre mais sans concession d'une époque charnière. A force de s'en foutre, de cet An 40, les Français avaient depuis réussi à verrouiller leurs souvenirs, emprisonnant pêle-mêle leurs doutes, leurs reniements, leur courage, leurs sursauts et au fond, leur enseignement.

«La Java des Mémoires» vous propose de les découvrir sans les justifier, de les détailler sans les expliquer et surtout de les libérer sans les imposer.

De Julot à la gagueuse, de l'apache à la midinette, ils vous filent un rencard pour guincher sur des rengaines qui inclinent à l'euphorie en dégourdissant les cannes.

Un spectacle drôle, émouvant, où l'on a envie de chanter et de danser avec les acteurs... Un moment assurément de grand bonheur, qui vous fera passer un après-midi enchanteur.

Entrée 7 € ;

1/2 tarif pour les enfants de - de 12 ans.

Parents d'Elèves : bourse aux jouets

Les Parents d'Elèves FCPE de Fléac organisent au profit des écoles leur
8^{ème} BOURSE AUX JOUETS ET LIVRES • 26 et 27 novembre 2010

DEPOTS DES JOUETS ET LIVRES :

- **MERCREDI 24 NOVEMBRE** : 8h30 à 12h – salle des fêtes
 - 17h à 19h – salle familiale MJC Fléac
- **JEUDI 25 NOVEMBRE** : 8h30 à 12h - 12h30 à 18h30 – salle des fêtes
- **VENDREDI 26 NOVEMBRE** : 8h30 à 10h – salle des fêtes



VENTES DES JOUETS ET LIVRES : (salle des fêtes)

- **VENDREDI 26 NOVEMBRE** :
 14h30 à 16h : pour les assistantes maternelles
 16h à 19h : pour le grand public
- **SAMEDI 27 NOVEMBRE** :
 8h30 à 12h - 13h30 à 19h : pour le grand public



RETOUR DES INVENDUS : (salle des fêtes)

- **LUNDI 29 NOVEMBRE** : 16h à 19h

- Conseil local de Fléac -
 fcpe.fleac@laposte.net

Contacts :

Sarah Deschamps
06 67 33 36 90
 Christelle Morin
06 60 78 54 23

Anciens Combattants

Cérémonies

du 11 novembre 2010

Les deux sections d'anciens combattants invitent tous leurs membres, ainsi que tous les sympathisants, MM. les Maires et leur conseil, les professeurs des écoles, les enfants et leurs parents à participer aux cérémonies du 11 novembre qui se dérouleront comme suit :

09h30 : Messe des Anciens Combattants à Linars,

10h30 : Monument aux morts de Linars avec décorations,

11h15 : Monument aux morts de Fléac avec décorations,

12h00 : Vin d'honneur au Château de Fléac.

Les rencontres artistiques de Fléac

Château de Fléac

Entrée libre - 10 h/19 h

Sam 27 - Dim 28 novembre 2010

EXPOSITION de PEINTURES, CALLIGRAPHIES, SCULPTURES, PHOTOGRAPHIES



© Sculpture métal d'Alain VILETTE



Le repos de « Pacha »

Différents artistes Charentais présenteront leurs œuvres dans le cadre d'une exposition et d'un concours photos sur le thème des animaux vivants.



Organisation : Mairie de Fléac ☎ 06 08 77 57 50

& section photos MJC de Fléac



Avec cette année une exposition de Sculptures en métal forgé représentant des animaux (Artiste Alain VILETTE), ainsi que des Peintures, Sculptures, Dessins, Calligraphie et autres techniques artistiques. De plus la section photos de la MJC va aussi exposer des photos (sur le thème des animaux vivants) ainsi que d'autres photographes amateurs participant à ce concours photos.

SAMEDI 27 NOVEMBRE 2010

20h30 - Salle de la MJC

Place de l'église 16730 FLEAC

La Compagnie des Nuits Blanches présente

LE RESISTANT, LE COLLABO ET LA TONDUE

Ecrit par Pierre Trinson
 Mis en scène par Julie Van Herpe et Pierre Trinson

Organisation : Mairie de Fléac

Renseignements/Réservations :
06 08 77 57 50

Tarif : 7€ Adultes / 4€ - 18 ans & chômeurs



La parole est donnée à ...

«Partage Solidarité Avenir»

TOUR D'HORIZON... compressé !

La vie municipale est calme. D'où notre silence depuis quelques mois. Il faut dire aussi que nous étions agacés de voir notre article tassé à l'avant derrière page avec parfois une police plus petite que celle des autres articles, et même nos quatre noms insérés dans le bandeau-titre pour économiser encore plus de place comme c'était le cas en juin... **Donc nous allons comprimer l'article !** Nous sommes toujours actifs dans les commissions et présents dans le débat au Conseil municipal. (Lisez pour cela le compte-rendu affiché à la mairie car le résumé publié dans "Fléac contact" est un relevé de conclusions). Le PLU est le grand chantier actuel, nécessaire pour décider de nos choix pour l'avenir de la commune

avant que le SCOT nous les impose éventuellement. Cela nécessite, une réflexion prospective (nous participons activement), une volonté politique, un débat public pour éviter certaines interprétations erronées. Nous l'attendons. Nous avons suscité des groupes de travail composés de volontaires pour faire des propositions concrètes. Des idées ont émergé. Nous avons demandé à ce que le journal municipal soit davantage consacré aux enjeux locaux comme c'est le cas dans les communes autour de nous (1,5 page sur 8 dans celui de novembre). Mais ça ne change pas. Nous avons demandé au CAUE, dont c'est la mission, de faire des propositions pour l'optimisation du riche patrimoine bâti de Fléac (dont le projet de salle socio-culturelle

à Chalonne). Le principe est accepté, avec les associations concernées, nous attendons. Nous avons également demandé qu'un architecte-programmiste fasse un projet pour le site de 9 hectares de la Vergne destiné à relier les deux pôles urbains de la commune. Nous reconnaissons qu'il y a débat au sein du Conseil municipal et que nous pouvons nous exprimer. Même si les votes sont sans surprise. **Une inquiétude nouvelle depuis peu** : la réforme actuelle des collectivités locales prévoit, pour les communes de plus de 3500 habitants, le financement de 30% au moins de leurs projets... et le non cumul des subventions départementales et régionales !

Christian CLEVELAND, Patricia GUITRAUD,
 Jean-Noël PAQUIER, Chantal VAN LANEN

■ SALLE DES SPORTS (TENNIS DE TABLE)

- **Vendredi 05 novembre**
Fléac 1 – Cognac
Fléac 4 – Ruffec
- **Vendredi 19 novembre**
Fléac 2 – Isle d'Espagnac
Fléac 3 – La Couronne
- **Vendredi 26 novembre**
Fléac 1 – Mansle



■ TERRAIN DE FOOTBALL

- **Dimanche 07 novembre**
Fléac A – Entente Foot
Fléac B – Roumazières
- **Dimanche 14 novembre**
Fléac A – Angoulême-Basseau
Fléac B – Confolens
- **Dimanche 28 novembre**
Fléac C – Angoulême-St Martin

■ LINARS-FLEAC

- **Samedi 04 décembre**
Journée Téléthon

■ SALLE DES FETES

- **Samedi 6 novembre**
Foot : Loto
- **Dimanche 14 novembre**
Les Amis du
Logis de Chalonne :
La Java des Mémoires
- **Vendredi 19 novembre**
Cyclo : Loto
- **Vendredi 26 et
samedi 27 novembre**
FCPE : Bourse aux jouets

■ PLACE DE L'ÉGLISE

- **Jeudi 11 novembre**
Cérémonie du 11 novembre

■ EGLISE

- **Samedi 20 novembre**
Chorale et Enfants :
Concert Unicef

■ CHÂTEAU

- **Samedi 27 et
dimanche 28 novembre**
Expo-Photos-Peinture-Sculpture

■ MJC FLEAC

- **Samedi 20 et
dimanche 21 novembre**
Bourse aux vêtements
- **Samedi 27 novembre**
Théâtre : «Le Résistant,
le Collabo et la Tondue»

PROBLÈME N° 198

Des couleurs

Solution
dans le prochain numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I			■		■					
II									■	
III	■						■			
IV						■				
V	■							■		
VI			■			■				■
VII	■			■			■			
VIII					■					
IX		■		■						
X									■	

HORIZONTALEMENT :

- I- Agrément Russe ; Rouge à ongles.
- II- Vert transparent.
- III- Font le tour de leurs chambres ; Participent à la formation d'un ruban.
- IV- Jaune doré comme un épi ; Couleur ambrée.
- V- Agiles dans les cols ; Notre terre.
- VI- Renverse les fillettes ; Possessif ; Il en veut à notre portefeuille.
- VII- Encore elle ; Normes hôtelières ; Surplus militaire.
- VIII- Mélange de jaune et de bleu ; Noir profond et brillant.
- IX- Couleur Aubergine.
- X- Des yeux brun clair.

VERTICALEMENT :

- 1- Pousse l'aiguille ; Tamis en osier.
- 2- Hausse.
- 3- Les quatre coins d'une rose ; Hors de la ville.
- 4- Rouge sombre.
- 5- Graveur français du XVIIe-XVIIIe siècles ; Cale.
- 6- Les rivières à leur naissance ; Possessif renversé.
- 7- Redressé, il nous appartient ; Elles peuvent être mortelles ; Difforme.
- 8- Loué ; Plante des lieux humides.
- 9- Ancienne base d'essais au Sahara.
- 10- Couleur noire en héraldique ; Amie de la belle.

Solution du numéro 197

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	O	N	F	I	T	U	R	E	S
II	L	E	A	■	A	H	■	I	S	O
III	A	T	R	E	■	O	E	■	O	R
IV	F	A	R	■	C	R	A	N	■	B
V	O	■	A	E	T	■	U	E	L	E
VI	U	R	■	A	M	■	D	C	I	T
VII	T	A	R	T	E	■	E	T	C	■
VIII	I	D	A	H	O	■	V	A	I	N
IX	S	I	R	O	P	■	I	R	E	S
X	■	S	E	C	O	U	E	■	R	E

Etat Civil

NAISSANCES

- Le 11/09/10 : Sublime Anita ZIEGLER
Le 21/09/10 : Alexis LOPES DA COSTA
Le 01/10/10 : Maëly Lilou DIVERNET

MARIAGES

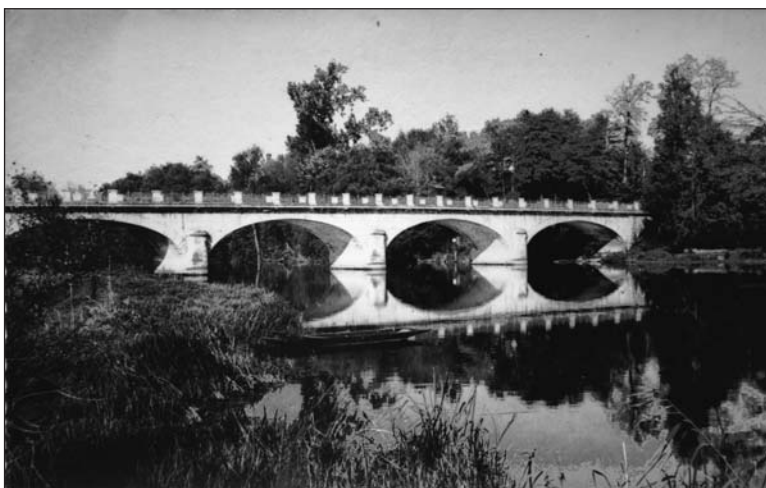
Néant

DÉCÈS

Néant

Publication

Responsable de la publication : Guy ETIENNE
Responsable de la rédaction : Sylvie CARRERA
Rédacteurs : Agnès BEL, Christian CLEVELAND,
Laurent DÉOUX, Bernard GOUGIS, Michèle ITANT,
Jean-Michel NEAU, Jean Noël PAQUIER, Alain PIAUD,
Brigitte SOULARD, Dominique VIROULAUD.



Carte postale ancienne : Fléac, le pont de Bassau

Collection Guy Parinet